

27 - Subventions à des classes de découverte

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Les enfants des écoles de Besançon participent à des classes de découverte. La Ville apporte une contribution afin de diminuer le restant à charge des familles et permettre ainsi à tous les enfants de participer à ces sorties.

Le Conseil Municipal est invité à accorder le versement des subventions suivantes :

- Ecole Bourgogne : séjour du 2 au 5 juin 2015 à la ferme de Rochejean dans le cadre de la découverte du monde rural et de ses activités. Ce séjour concernera 37 élèves de CM1. Subvention proposée : 2 040 €.
- Ecole Bourgogne : séjour du 9 au 12 juin 2015 à la ferme de Rochejean dans le cadre de la découverte du monde rural et de ses activités. Ce séjour concernera 65 élèves (2 classes de CE1 et 1 classe de CE2). Subvention proposée : 3 852 €.
- Ecole Champagne : 3 sorties ski pour 32 élèves de CE2 et 12 élèves de CLIS. Subvention proposée : 600 € (forfait de 200 € par classe).
- Ecole Dürer : 4 sorties ski pour 22 élèves de CE2/CM1, 24 élèves de CM1, 41 élèves de CM2. Subvention proposée : 800 € (forfait de 200 € par classe).
- Ecole Brossolette : 3 sorties ski pour 57 élèves de 2 classes de CM1 et CM2. Subvention proposée : 400 € (forfait de 200 € par classe).

En cas d'accord, la somme totale, soit 7 692 €, sera prélevée sur la ligne 65.255/6574 CS 21100 et reversée aux coopératives et organismes concernés par ces projets.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution des subventions à des classes de découverte.

«M. LE MAIRE : C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Mme POISSENOT, M. DAHOUI et Mme JEANNIN n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 25 février 2015.